
Culture du dialogue : Algérie –Afrique sub-saharienne 1962-1988Pr. BORSALI Fewzi¹**Résumé**

La volonté de coopération interafricaine est une véritable expression d'une culture du dialogue, sur le plan non seulement multilatéral à travers les institutions, mais particulièrement bilatéral entre chacun des pays avec les autres. L'Algérie constitue l'objet d'étude de cette coopération à travers la chronologie de ses relations bilatérales avec l'Afrique sub-saharienne entre 1962 et 1988, centrée particulièrement sur l'analyse quantitative des accords et des domaines de coopération.

Introduction

Face et suite à la culture européenne de violence et domination (contre les indiens en Amérique, esclavage et colonisation en Afrique et ailleurs), les pays victimes de cette domination occidentale ont essayé de rétablir leur culture du dialogue après leurs indépendances. Cette culture du dialogue présuppose la reconnaissance de l'existence d'autrui, l'accepter dans un rapport de force équitable, partageant des spécificités et intérêts en commun: langues, expérience, culture, etc. Dans ce simple de travail de recherche nous essayons d'établir un constat du cas de l'Algérie avec les pays africains entre 1962 et 1988 afin de vérifier si cette culture du dialogue Sud-Sud est réelle à travers l'inventaire des visites, accords et échanges.

Cette banque de données chronologiques est élaborée essentiellement à partir du journal officiel, (JORA), de l'Annuaire de l'Afrique du Nord et de certaines revues et quelques journaux, disponibles au Centre de Recherche et Documentation en Sciences Humaines (Oran).

Cette banque de données relative à chaque pays africain (sauf l'Afrique du Nord) avec lequel l'Algérie s'est engagée à développer des échanges dans certains domaines, peut permettre à tout chercheur s'intéressant à l'histoire des relations de s'y référer, les compléter, et d'en examiner l'importance dans le cadre de l'évolution de cette culture du dialogue.

1. Culture du dialogue

L'évolution de l'existence humaine ne peut se faire en vase clos ; elle est immuablement liée au contact des différents groupes ethniques, religieux, économiques et culturels. Les pays africains n'en constituent pas une exception. Leur histoire commune et volonté de gérer en commun leur destinée, en dépit de certaines divergences d'option politique, les a encouragés à établir entre eux des relations bilatérales ou à créer de différentes organisations interafricaines, notamment l'OUA,

¹ Université d'Adrar

et d'autres spécifiques à certaines activités comme la Banque Africaine de Développement, ou l'organisation syndicale ¹

Ce n'est nullement l'intention ici de discuter de la philosophie de culture de dialogue, celle-ci émane dans notre cas, logiquement d'une volonté politique et d'un engagement envers autrui, en dépit des distances, moyens de communications et différentes langues officielles. Le Panafricanisme est l'exemple typique de cette volonté des pays africains de condamner la domination coloniale, l'exploitation, la discrimination et l'injustice et rester déterminés à collaborer ensemble dans la lutte pour l'indépendance et la dignité de l'être humain. L'histoire de ce mouvement a été étudiée par de nombreux africanistes. Le rassemblement des pays dans d'autres organisations du Tiers Monde non-aligné est une forme d'expression de la culture du dialogue pour affirmer leur existence et assurer leur destin.

2. Colonisation de l'Afrique sub-saharienne et indépendance

Le développement du capitalisme en Europe amena les Européens à coloniser l'Afrique dont le partage graduel devint officiel à partir de la Conférence de Berlin en 1884-85. Après la première guerre mondiale les colonies allemandes : Togo, Cameroun, l'Est et le Sud-ouest africain, sont passées sous le mandat anglais, français et belge conformément à la résolution de la Ligue de Nations.

Tous les territoires étaient sous domination européenne notamment, française et anglaise en grande partie, portugaise, espagnole et belge, à l'exception du Libéria et l'Ethiopie. Cette dernière connut l'invasion italienne en 1936.

Pendant les années trente, l'ordre mondial établi par les puissances coloniales fut remis en question à la suite de l'invasion japonaise en Manchourie et Shanghai et l'invasion allemande de la Pologne d'une part, les mouvements de protestation dans les colonies de l'Afrique occidentale, en Inde, dans les Indes occidentales et en Asie d'autre part. La deuxième guerre mondiale a accéléré le processus de décolonisation à la suite de laquelle les puissances coloniales n'avaient d'autres alternatives que d'accorder l'autonomie interne et l'indépendance ou faire face à une insurrection armée.

Les années cinquante constituent un prélude aux indépendances africaines durant la décennie qui suit. En 1951-52 la Grande Bretagne fait face à la crise du Canal de Suez en Egypte, au soulèvement des Mau Mau au Kenya ; la France avait à surmonter la guérilla dans les pays de l'Afrique du Nord : la Tunisie et au Maroc entre 1952 et 1956 et la guerre de libération en Algérie à partir de 1954. Tous ces soulèvements et d'autres mènent à l'indépendance de la

¹ Borsali Fewzi, *Chronologie des rencontres interafricaines*, Oussour, (revue scientifique du laboratoire de recherche en histoire, Université d'Oran), N°4-5, Juin 2004

Libye en 1951, la Tunisie, le Maroc et le Soudan en 1956, le Ghana en 1957, suivis par la Guinée et la République Centrafricaine en 1958.

La décennie qui suit connaît l'indépendance de 31 colonies et le début des guerres de libération dans l'Afrique lusophone ; en effet, 17 colonies accèdent à l'indépendance en 1960, en grande partie des anciennes colonies françaises : Dahomey (Benin), Haute Volta (Burkina Faso), Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad, Niger, Togo, Cameroun, Gabon, Congo (Brazzaville), Madagascar, Congo Léopoldville (Zaïre), Nigéria, Somalie et la Tanzanie. En 1962, c'est le cas de l'Algérie, Burundi, Rwanda et l'Ouganda, et l'année qui suit voit le Kenya et la Sierra Leone obtenir leur indépendance, suivis par le Malawi et la Zambie en 1964, la Gambie en 1965, le Botswana et le Lesotho en 1966, et enfin le Swaziland, la Guinée équatoriale et l'île Maurice en 1968. Ce processus de décolonisation ou libération a certainement encouragé d'autres, à remettre en cause le système colonial, particulièrement en Angola à partir de 1961, en Guinée Bissau en 1963, au Mozambique en 1964 et en Rhodésie à partir de 1966.

Les autres territoires africains encore sous la domination coloniale arrivent à accéder à leur indépendance durant les deux décennies qui suivent: la Guinée Bissau en 1974, l'Angola, le Mozambique, le Cap Vert, Sao Tomé et Príncipe, les Iles Comores et les Seychelles en 1975, le Djibouti en 1977, la Rhodésie (Zimbabwe) en 1980. Quant à la Namibie et l'Erythrée, elles deviennent indépendantes en 1990 et 1993 respectivement¹.

3. Efforts de coopération interafricaine

La culture du dialogue interafricain existe depuis des siècles, avant et après la colonisation, à travers le commerce saharien, les mouvements panafricanistes, et les conférences internationales (Bandoeng). Le premier congrès panafricaniste eut lieu à Londres en 1900 et s'est développé tout au long de la première partie du 20^{ème} siècle en changeant ses revendications réformistes en exigences d'auto-détermination². Après son indépendance en 1957, le Ghana, sous Nkrumah, ancien membre actif du Congrès panafricain de Manchester en 1945, organisa la première conférence de l'organisation des peuples africains à Accra en 1958, qui fut suivie par une deuxième conférence deux années plus tard à Addis-Abeba. Etant conscients de la nécessité de la solidarité entre eux, les nouveaux états africains restent déterminés à créer les fondations d'une institution commune en dépit de leurs divergences idéologiques : le bloc de Brazzaville de 1960 regroupant les états africains y compris Madagascar, le bloc de Casablanca en janvier 1961, regroupant trois états africains, le Maroc, l'Égypte et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). Une série de réunions constitue l'expression de la volonté de ces pays de pouvoir s'unir pour un avenir meilleur : En mai 1961 à Monrovia, Libéria, se

¹ Voir Tableau 1: liste des pays africains, pouvoir colonial, date d'indépendance et langues officielles

² Voir Geiss, I, *The Pan African Movement*, Methuen, London 1974, Langley, J.A *Pan Africanism and Nationalism in West Africa 1900-1945, a Study in Ideology and Social Class*, Clarendon, Oxford, 1973

rassemblent la plupart des chefs d'Etat de l'Afrique indépendante sauf les trois du groupe de Casablanca ; la conférence de Lagos en janvier 1962 apparaît comme une consolidation de l'Afrique réformiste et réaliste, la conférence d'Addis-Abeba en mai 1963 rassemble autour du négus Haïlé Sélassié 32 chefs d'Etat et des délégués africains. Et finalement, la conférence des ministres des Affaires étrangères en mai 1963 déclare l'accord de tous qu'il n'y a plus de charte de Monrovia ni de charte de Casablanca, c'est la création de l'organisation future de l'Afrique¹.

L'Organisation de l'Unité Africaine avait à faire face à un nombre de problèmes entre états africains, car le processus après indépendance rencontra des difficultés internes et des coups d'état². Des conflits frontaliers ont lieu à la suite de la remise en cause des frontières établies par les puissances coloniales ainsi que des conflits d'ordre ethnique pour lesquels l'OUA a créé des commissions de conciliation notamment pour le différend Ruanda - Burundi en 1962, algéro-marocain en 1963, Ethiopie-Somalie en 1964, le Congo en 1965, le Ghana et ses voisins en 1966, le Biafra en 1969, la Guinée en 1970 etc.

Ces efforts d'ordre politique n'ont de valeur que lorsqu'ils aboutissent à des échanges réels multilatéraux ou encore bilatéraux ; effectivement, des institutions ont été créées pour améliorer leur coopération en matière d'agriculture, pêche, économie, chemin de fer, l'organisation du travail, PTT et syndicats. Les échanges se sont étendus aux domaines éducatif et culturel, scientifique et technique, formation professionnelle, jeunesse, la radio et télévision ainsi que le journalisme et l'information³. Ce cadre global est en partie la force motrice de la coopération bilatérale entre l'Algérie et chacun des pays africains.

4. Efforts de coopération algéro-africaine

La compréhension de l'histoire des relations algéro-africaines est certainement liée à l'histoire de chacune des parties concernées, à travers leurs intentions, institutions et politiques, mais il ne s'agit pas ici d'analyser les événements, facteurs favorables ou obstacles à la coopération, car ceci nécessite l'existence des archives disponibles et accessibles afin d'élaborer une étude historique objective. La tâche consiste simplement à présenter une base de données relative à cette coopération d'un point de vue quantitatif et indiquer les domaines que couvrent cette coopération entre 1962- et 1988.

La domination coloniale française commence en Algérie à partir de 1830 et finira 132 années plus tard à la suite de 8 années de guerre de libération entre 1954 et 1962. Entre Juillet 1962 et 1988, quatre présidents dirigent le pays : Ferhat Abbas (juillet- septembre 1962), suivi par Ahmed Ben Bella (septembre 1962-juin 1965), déposé à la suite d'un coup d'état par Houari

¹ Cornevin H. L'histoire de l'Afrique contemporaine' Payot, 1978, p 340-350

² Voir Tableau II concernant les coups d'état par pays entre leur indépendance et 1988

³ Borsali Fewzi, op cit. 2004

Boumediene, lequel devient président entre juin 1965 jusqu'à sa mort en 1978. Pendant une courte période, Rabah Bitat est chargé de l'intérim de l'état avant la désignation d'un successeur. En 1979, Le FLN, parti unique, choisit Chadli Bendjedid qui dirigera le pays jusqu'en 1992. Bien que la période de 27 ans entre 1962 et 1989 connaît la formation de 13 gouvernements; cinq ministres uniquement se sont succédé au ministère des affaires étrangères: Mohamed Khemisti (septembre 1962- avril 1963), Bouteflika Abdelaziz (septembre 1963- mars 1979), Mohammed Seddik BenYahia (mars 1979-janvier 1984), Ahmed Taleb Ibrahim (janvier 1984-novembre 1988) et Boualem Bessaiah (novembre 1988-juin 1991).

En 1976 une charte nationale définit toutes les grandes orientations du pays, mais la dictature du parti unique, le Front de Libération Nationale (FLN), est remise en cause; des émeutes comme le printemps berbère en 1980, celles de Constantine et d'autres émeutes générales en octobre 1988, expriment le mécontentement de certaines catégories sociales et aboutissent à une nouvelle constitution approuvée par référendum instituant le multipartisme.

Le développement économique initialement d'orientation socialiste mène aux nationalisations des secteurs clés tels que les hydrocarbures, mines, et banques. Une politique de réforme et de plans de développement couvre presque tous les domaines: agriculture, industrie, éducation, santé dont la gestion reste cependant sous le monopole de l'état dont la libéralisation commence à voir le jour à la fin des années 1980.

Suite à son admission à l'ONU trois mois après son indépendance, l'Algérie affirme de nouveau ses principes de lutte contre l'injustice et la domination coloniale: elle participe aux différentes manifestations interafricaines comme le premier sommet panafricain à Addis-Abeba en 1963, organise chez elle le 4^{ème} sommet des pays non-alignés en 1973, reste déterminée à lutter pour un nouvel ordre économique international dans les années 1970, et soutient les mouvements de libération :ANC (l'Afrique du Sud), MPLA (Angola), PAIGC (Guinée Bissau), etc. Ses relations avec les pays africains expriment cette volonté pour l'entraide, et la lutte contre la dépendance économique. C'est autour de cet esprit que s'est construite la politique africaine de l'Algérie.

Le nombre de pays déjà indépendants avec lesquels des accords ont été signés entre 1962 et 1988 s'élève à 35¹; les sources consultées n'indiquent pas l'existence des accords avec les pays suivants : République Centrafricaine, Guinée Equatoriale, Djibouti, Somalie, Kenya, Malawi, Swaziland, et Maurice. Quant aux autres, ils sont répartis géographiquement comme suit:

¹ Voir Tableau III: Récapitulatif concernant la liste des pays et les accords

-L'Afrique de l'Ouest francophone comprend 8 états: Mali avec 23 accords, Sénégal (17), Guinée (13), Niger (12), Cote d'Ivoire (11), Togo (8), Bénin (6), et Burkina Faso (2).

-L'Afrique de l'ouest anglophone comprend 5 états: Ghana avec 5 accords, Nigéria (4), Sierra Léone (4), Libéria (2) et Gambie (2).

-L'Afrique de l'Ouest lusophone (ancienne colonies portugaises) avec 2 états: Guinée Bissau avec 8 accords, et le Cap Vert (3).

-L'Afrique centrale francophone comprend 5 états: Congo (17), Cameroun (8), Zaïre (3), Gabon (4), et Tchad (1).

-L'Afrique centrale lusophone comprend 2 états: Angola (7), Sao Tomé et Príncipe (3).

-L'Afrique orientale francophone comprend 5 états: Madagascar avec 6 accords, Rwanda (4), Seychelles (3), Burundi (3), Iles Comores (1).

-L'Afrique orientale anglophone comprend 5 états: Tanzanie (4), Ouganda(3), Zambie (3), Zimbabwe (3), et Ethiopie (3)

-L'Afrique orientale lusophone avec 1 état: Mozambique (4)

-Le Sud Africain exclusivement anglophone comprend 2 états: Botswana avec 1 accord, Lesotho (1)

Il ressort de cet état que l'Afrique de l'Ouest se classe la première avec 120 accords suivie par l'Afrique Centrale avec 43 accords, l'Afrique orientale avec 37 accords et le Sud Africain avec 2 accords. Il est à remarquer que la grande partie des accords sont signés avec les pays d'Afrique francophone: 92, 33 et 17 avec respectivement l'Afrique occidentale, centrale et orientale, faisant un total de 142 accords, alors que les pays d'Afrique occidentale anglophone n'ont signé que 17 accords, Afrique orientale anglophone 16 et celle du Sud Africain uniquement 2 accords faisant un total de 35 accords. Les pays de l'Afrique lusophone totalisent 25 accords répartis comme suit: 11,10, et 4 pour la région occidentale, centrale et orientale respectivement ¹.

Les sources utilisées montrent que les accords sont parfois signés pour inclure plusieurs domaines à la fois et ne sont pas limités exclusivement à un seul. Les différents domaines couvrant cette coopération sont au nombre de 25: commerce, économie, finance, douanes, agriculture, pêche, industrie, mines, transport, technique, scientifique, télécommunications, éducation, formation professionnelle, la presse et l'information, culture, sport, jeunesse, social, santé, judiciaire, police, politique (partis) et création de comités mixtes ².

¹ voir Tableau III

² Voir Tableau IV et V : Le tableau IV indique le classement des domaines inclus dans les accords signés entre 1962 et 1988. Si l'on considère que chaque domaine représente un accord en soi, le total s'élève ainsi à 314 pendant une période de 27 ans, avec une moyenne supérieure à 11 par année. Il est évident que les échanges de type commercial, économique et culturel figurent parmi les priorités de l'Etat algérien avec 56, 28 et 33 respectivement.

Conclusion

En dépit de l'instabilité politique dans la grande partie des pays africains, les relations algéro-africaines se sont consolidées pour réaliser relativement un idéal de solidarité et d'indépendance tant sur le plan bilatéral que multilatéral. L'étude quantitative montre que la culture du dialogue est instaurée avec les pays d'Afrique francophones plus que ceux de l'Afrique anglophone ou lusophone.

Bibliographie

Journal Officiel de la République Algérienne

Annuaire de l'Afrique du Nord

Revue Machrek-Maghreb

1. Borsali Fewzi, *Chronologie des rencontres interafricaines*, Oussour, (revue scientifique du laboratoire de recherche en histoire, Université d'Oran), N°4-5, Juin 2004

Benot, Yves, *Les Indépendances Africaines*, Maspero, Paris, 1975

3. Cornevin H., *L'histoire de l'Afrique contemporaine* Payot, Paris, 1978,

4. Geiss, I, *The Pan African Movement*, Methuen, London 1974,

5. Langley, J.A *Pan Africanism and Nationalism in West Africa 1900-1945, a Study in Ideology and Social Class*, Clarendon, Oxford, 1973

Annexes :**L'Algérie et l'Afrique de l'Ouest
1962-1987****1. Benin**

Ancienne colonie française devenue indépendante le 1 août 1960 sous la dénomination République du Dahomey jusqu'en 1975 pour devenir le Bénin, dont la langue officielle est la langue française.

11 juillet 1974: signature à Alger d'un accord créant une compagnie algéro-dahoméenne de navigation maritime. L'Algérie détient 49% des parts et le Dahomey 51% et dont le siège sera à Cotonou, ratifié par une ordonnance 74-78 du 21.8.1974. JORA (71), 3.9.1974= 758-761.

15 avril 1976: signature à Alger d'un accord commercial entre l'Algérie et le Bénin, relatif à la mise en place d'une commission mixte de coopération et d'une chambre mixte de commerce, politique d'achats groupés.

16 juillet 1976: ordonnance 76-59, portant ratification de l'accord commercial entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République Populaire du Bénin, signé à Alger le 15 avril 1976. JORA (68), 24.8.1976 820.

16 juillet 1976: ordonnance 76-60, portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, scientifique, technique et culturelle entre la RADP et la République Populaire du Bénin signé à Alger le 15 avril 1976. JORA (68) 24.8.1976 = 820.

22 août 1979: signature entre l'Algérie et le Bénin d'un procès verbal d'entretien portant sur la coopération culturelle, économique et sur les transports, et création prochaine d'une chambre mixte de commerce.

28 octobre 1979: signature à Cotonou d'un accord de coopération algéro-béninoise portant sur l'accroissement du volume des échanges entre les deux pays dans les domaines économique, commercial, scientifique et technique.

19 mars 1980: signature à Alger d'un procès verbal algéro-béninois sur les conditions des réalisations des projets agricoles et de l'assistance technique et de la formation professionnelle.

28 mai 1980: signature à Alger d'un accord entre l'Algérie et le Bénin pour la suppression des visas entre les deux pays.

21 février 1981: décret 81-18 portant ratification de l'accord portant suppression du visa entre la RADP et la République Populaire du Bénin, signé à Alger le 28 mai 1980. JORA (8), 24.2.1981 = 122-123

2. Cap Vert

Les Iles du Cap Vert furent découvertes par les Portugais en 1446, et le Cap Vert devint une colonie en 1879 avec la Guinée Bissau. Une lutte armée contre le colonisateur fut organisée par le mouvement de libération le PAIGC, et accéda à l'indépendance en 1975.

10 mai 1976: signature à Alger de deux accords de coopération entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert en matière de transport maritime (formation professionnelle) et aérien (exploitation).

27 juillet 1976: décret 76-127 portant publication de l'accord relatif aux transports et navigation maritime entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert, signé à Alger le 10 mai 1976 (JORA (72) du 8 septembre 1976= 860-62

27 juillet 1976: ordonnance 76-72 portant ratification de l'accord entre la RADP et la République des Iles du Cap Vert, relatif au transport aérien, signé à Alger le 10 mai 1976. JORA (72), du 8 septembre 1976 = 856-59

12 août 1976: signature d'un accord de coopération en matière de santé et des affaires sociales entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert.

26 mars 1983: décret 83-205 portant ratification de l'accord portant création d'une commission mixte algéro-cap verdienne, signé à Alger le 4 novembre 1982. JORA(13) du 29 mars 1983 =574-5

3. Cote d'Ivoire

Devenue une colonie française en 1893, territoire d'outre mer en 1946 et obtint son indépendance en 1960, utilisant le français comme langue officielle.

21 août 1962: visite à Alger d'une mission économique de la Cote d'Ivoire.

8 février 1965: signature d'un accord commercial avec la Cote d'Ivoire valable pour un an et rétablissement des échanges entre les deux pays.

19 mai 1965: signature à Abidjan de l'accord commercial algéro-ivoirien paraphé le 8 février 1965.

23 juillet 1965: l'ambassadeur de la Cote d'Ivoire présente ses lettres de créance.

30 septembre 1966: signature d'un protocole d'accord commercial entre l'Algérie et la Cote d'Ivoire.

12 novembre 1966: paraphe d'un accord entre l'Algérie et la Cote d'Ivoire.

16 février 1967: signature à Alger d'un accord aérien algéro-ivoirien portant sur l'établissement d'une ligne Alger-Abidjan.

23 janvier 1968: ordonnance n°68-8 portant ratification de l'accord entre l'Algérie et la Cote d'Ivoire.

14 septembre 1974: réunion de la commission mixte algéro-ivoirienne: réaménagement et extension de l'accord commercial de 1965.

22 décembre 1975: à Abidjan, signature d'un accord de coopération APS et Agence Ivoirienne de Presse.

28 avril 1978: accords algéro-ivoiriens actualisant l'accord commercial de 1965 et visant à accroître les échanges entre les deux pays.

17 janvier 1980: signature à Abidjan d'un contrat d'achat du café entre l'Algérie et la Cote d'Ivoire destiné à couvrir les besoins de l'Algérie en 1980.

16 mai 1981: signature d'accords de coopération algéro-ivoirienne de coopération économique, culturelle et scientifique.

18 décembre 1982: décret 82-464 portant ratification de l'accord portant création d'une commission mixte de coopération algéro-ivoirienne, signé à Yamoussoukro le 13 mai 1981. JORA (53), 18 décembre 1982= 1773-4

9 avril 1983: décret 83-249 portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Cote d'Ivoire, signé à Abidjan le 28 avril 1978. JORA(15), 12 avril 1983= 666-68

9 avril 1983: décret 83-250 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre le

gouvernement de la RADP et le gouvernement de la Cote d'Ivoire, signé à Yamoussoukro le 13 mai 1981. JORA(15), 12 avril 1983= 668-9

9 avril 1983: décret 83-251 portant ratification de l'accord de coopération économique, scientifique et technique entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de Cote d'Ivoire, signé à Yamoussoukro le 13 mai 1981. JORA (15) 12 avril 1983= 670-71

4. Gambie

Les Anglais se sont établis dans la Gambie en 1783, elle accède à l'indépendance en 1965.

8 octobre 1978: signature d'un accord commercial concernant l'échange de produits alimentaires avec la Gambie.

20 mars 1980: signature à Alger d'un accord de coopération économique, technique, scientifique et culturelle entre l'Algérie et la Gambie.

5. Ghana

La colonisation britannique commença sur les cotes en 1821 pour s'étendre sur tout le territoire jusqu'en 1900. Le Mouvement de désobéissance civile organisé par le parti de Nkrumah (CPP) mena le pays vers l'indépendance en 1957.

23 septembre 1963: signature d'un accord algéro-ghanéen portant sur la création d'une ligne aérienne Alger-Accra.

27 août 1971: rétablissement des relations diplomatiques avec le Ghana.

9 septembre 1972: signature d'un accord commercial entre l'Algérie et le Ghana. Ratifié par ordonnance 72-55 du 18 octobre 1972. JORA (89), 7 novembre 1972= 1147-48.

4 janvier 1974: selon *Middle East Economic Digest*, l'Algérie et le Ghana ont conclu un accord d'échange de pétrole contre du bois et du cacao.

16 février 1988: décret 88-31 du 16 février 1988 portant ratification de l'accord portant création d'une commission mixte de coopération entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de

la République du Ghana, signé à Alger le 11 novembre 1981. JORA (7) 17.décembre 1988= 203-4.

6. Guinée

Le pays est devenu une colonie française en 1893 et obtient son indépendance en 1958.

11 novembre 1964: 3 accords sont signés entre l'Algérie et la Guinée: commercial, de paiement et de coopération culturelle.

21 juin 1966: décret 66-193 portant publication de l'accord culturel entre le gouvernement de la République de Guinée et le gouvernement de la RADP, signé à Alger le 11 novembre 1964. JORA (56) 1 juillet 1966= 638-9.

7 avril 1967: signature d'un accord de coopération entre APS et 'Agence guinéenne de Presse

7 juillet 1967: signature d'un accord culturel algéro-guinéen à Alger lors de la visite du Ministre guinéen de la Culture.

18 juin 1969: signature d'un accord commercial algéro guinéen pour 1969-70.

29 juillet 1969: ordonnance 69-63, portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Guinée, signé à Alger le 11 novembre 1964. JORA (68) 12 août 1969 = 1670

18 septembre 1969: avis n°60 relatif aux relations financières entre la RADP et la République de Guinée. JORA (92) 31 octobre 1969= 1059

10 mars 1970: signature d'un protocole d'échanges commerciaux avec la Guinée.

18 novembre 1971: signature d'un accord commercial algéro-guinéen portant sur un volume des échanges de 400.000 dinars. Octroi par l'Algérie d'un prêt de 300.000DA pendant 5 ans.

12 juillet 1972: signature entre l'Algérie et la Guinée de 4 accords : maritime, commercial à long terme, accord relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique, accord relatif au transport aérien.

23 septembre 1972: signature à Alger avec la Guinée d'un protocole de coopération culturelle, scientifique et technique pour 1972-73 et d'un accord d'assistance technique et de coopération en matière de police.

18 octobre 1972 : ordonnance 72-52 du 18 octobre 1972 portant ratification de l'accord commercial à long terme entre la RADP et la République de Guinée, signé à Alger le 12 juillet 1972. JORA (92) 17 novembre 1972= 1186

18 octobre 1972: ordonnance 72-53 du 18 octobre 1972 portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique entre la RADP et la République de Guinée, signé à Alger le 12 juillet 1972 JORA (91) 14 novembre 1972 = 1166

18 octobre 1972: ordonnance 72-54 du 18 octobre 1972 portant ratification de l'accord relatif au transport aérien entre le gouvernement d la RADP et le gouvernement de la République de Guinée, signé à Alger le 12 juillet 1972. JORA (91) 14 novembre 1972= 1167.

18 octobre 1972: décret 72-220 du 18 octobre 1972 portant publication de l'accord relatif aux transports et navigation maritimes entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Guinée, signé à Alger le 12 juillet 1972. JORA (92) 17 novembre 1972= 1188-89

6 juillet 1974: signature du PV de la commission mixte algéro-guinéenne : l'Algérie accordera en 1974-75 35 bourses d'enseignement supérieur et 5 bourses d'ingénieur météorologique, des échanges de professeurs sont prévus entre les universités.

7. Guinée Bissau

Devenu une colonie portugaise en 1879, et après une lutte armée organisée par le parti PAIGC depuis les années 1950, la Guinée Bissau force le Portugal à reconnaître l'indépendance du pays en 1974.

26 septembre 1973: reconnaissance de la République de Guinée Bissau proclamée dans les régions libérées.

25 février 1975: ordonnance du 27 février 1975 portant ratification de l'accord entre la RADP et

la République Guinée Bissau relatif au transport aérien, signé le 5.2.1975 à Alger. JORA (23) 21.3.1975= 282-85.

2 septembre 1975: signature avec la Guinée Bissau d'un accord pour la constitution d'une société mixte de pêche algéro-guinéenne dont l'Algérie détiendra 49%, ratifié par une ordonnance n°75-72 du 12 novembre 1975, JORA (98), 9 décembre 1975= 1046-47

3 septembre 1975: signature à Alger d'un accord économique et commercial avec la Guinée Bissau.

13 octobre 1975: signature à Alger d'un accord de paiement avec la Guinée Bissau.

30 décembre 1975: ordonnance n°75-92 portant ratification de l'accord commercial entre la RADP et la Guinée Bissau signé à Alger le 3 septembre 1975, JORA (4), 13 janvier 1976= 34

13 janvier 1976: ordonnance n°76-1 portant ratification de l'accord de paiement signé à Alger le 13. Octobre 1975. JORA (4) 13 janvier 1976= 34

22 mai 1976: signature à Alger d'un contrat entre l'Algérie et la Guinée Bissau pour la réalisation dans ce pays d'un programme agricole.

2 février 1977: accord Algérie Guinée Bissau en matière de développement et en vue d'échanger des expériences dans le domaine des communications.

17 avril 1982: signature à Bissau d'un accord instituant une commission mixte de coopération entre l'Algérie et la Guinée Bissau. Cet accord de coopération concerne la pêche, l'énergie, la radiodiffusion, la santé, la formation des cadres et le tourisme.

16 juin 1987: signature d'un accord de coopération à la suite de la visite du vice ministre de la pêche en Guinée Bissau.

8. Haute Volta (Burkina Faso)

Protectorat français entre 1919 et 1932 date de son incorporation dans le Soudan Français jusqu'en 1947 lorsque la Haute Volta redevient une unité administrative jusqu'à son indépendance en 1960.

10 janvier 1967: établissement des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre l'Algérie et la Haute Volta.

4 juin 1976: signature à Alger d'un protocole algéro-haut voltaïque en matière d'échanges cinématographiques

9. Liberia

Sous contrôle de la Société américaine pour la colonisation en 1822, le Libéria devient indépendant depuis 1847.

20 mars 1974: ordonnance n° 74-35, portant ratification de l'accord commercial entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République du Liberia, signé à Alger le 8 septembre 1973. JORA (39), 14 mai 1974= 422-24.

1 novembre 1979: signature à Alger d'un accord de coopération algéro-libérien portant sur les domaines suivants : commerce, industrie, agriculture, finances, transports, mines, enseignement et formation, recherche scientifique et technologie. L'accord prévoit également la création d'une commission mixte économique, scientifique et technique.

10. Mali

Le Mali devient une colonie française en 1892 faisant partie du Soudan français. Il forme une fédération avec le Sénégal en 1959, abolie une année plus tard et accède à l'indépendance en 1960.

22 juillet 1963: signature de deux accords de paiement et de coopération technique, administrative et scientifique et trois accords culturels, aérien et commercial.

12 septembre 1963: décret n°63-356 portant publication des accords algéro maliens du 22 juillet 1963. JORA (67) 17 septembre 1963= 956

20 décembre 1963: signature des accords algéro-maliens concernant les échanges commerciaux et les transports.

31 janvier 1964: décret n°64-48 portant ratification des accords algéro-maliens signés à Alger le 20 décembre 1963, JORA (16) 21 février 1964= 222.

17 août 1964: au 21 août visite du président du Mali Modiba Keita: signature d'accords économiques algéro-maliens.

3 novembre 1967: signature d'un protocole d'accord algéro-malien portant sur les relations financières, les échanges commerciaux et les hydrocarbures.

20 janvier 1970: signature à Alger d'une convention de coopération économique et financière avec le Mali.

20 mars 1974: ordonnance n°74-32 portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'un comité mixte inter gouvernemental algéro-malien pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique, signé à Alger le 16 octobre 1973, JORA (37) 7 mai 1974= 406.

9 avril 1974: l'Algérie accorde au Mali un prêt sans intérêt de 5 millions de dinars pour 10 ans.

28 mars 1975: signature à Bamako au Mali d'accord de coopération en matière de postes et télécommunications. Ratifié par ordonnance n°75-53 du 24 juillet 1975, JORA (66) 19 août 1975= 722-24.

30 juin 1975: signature à Bamako avec le Mali de deux conventions: une relative à la création de la Société Africaine de Transports Routiers (SAT), et l'autre relative aux transports routiers de marchandises à titre onéreux. Ratifiées par deux ordonnances n° 75-70 et n°75-71 du 12 novembre 1975, JORA (99) 12 décembre 1975 = 1054 et 1056

13 avril 1976: signature à Alger d'un protocole d'accord algéro-malien en matière d'échanges dans le domaine de la jeunesse et des sports.

18 mai 1978: signature avec le Mali d'un accord de coopération en matière d'information et de culture valable pour deux ans.

21 mars 1981: décret n°81-45 portant ouverture d'un poste consulaire de la RADP à Gao, Mali, JORA (12) 24 mars 1981= 211.

18 décembre 1982: décret n° 82-458 portant ratification de la convention douanière sur le transport international des marchandises par la route entre la RADP et la République du Mali, signée à Bamako le 4 décembre 1981, JORA (53) 18 décembre 1982= 1762-65.

29 janvier 1983: visite de Mr Baki, Ministre algérien de la Justice, au Mali et signature d'une convention judiciaire.

8 mai 1983: signature avec la Mali d'un accord de bornage de la frontière algéro-malienne de 1300 kilomètres.

21 mai 1983: loi 83-09 portant approbation de la convention relative au bornage de la frontière entre l'Etat de la RADP et la République du Mali, signée à Alger le 8 mai 1983, JORA (22) 31 mai 1983= 1025.

21 mai 1983: décret n° 83-341 portant ratification de la convention commerciale et tarifaire entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Mali, faite à Bamako le 4 décembre 1981, JORA (21) 24 mai 1983= 977-8

28 mai 1983: décret n° 83-380 portant ratification de la convention relative au bornage de la frontière entre l'Etat de la RADP et la République du Mali, signée à Alger le 8 mai 1983, JORA (23) 4 juin 1983= 1043-45.

18 juin 1983: décret n° 83-399 portant ratification de la convention relative à la coopération judiciaire entre la RADP et la République du Mali, signée à Bamako le 28 janvier 1983, JORA (26), 21 juin 1983= 1135-42.

18 juin 1983: décret 83-400 portant ratification de la convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre la RADP et la République du Mali, signée à Bamako le 4 décembre 1981, JORA (26), 21 juin 1983 = 1142-45.

13 août 1987: un protocole d'accord de coopération dans le domaine scientifique est signé entre l'Algérie et le Mali.

11. Niger

L'occupation française commence en 1897 intégrant la colonie dans l'Ouest Africain Français en 1906. Après la première guerre mondiale, le Niger devient une colonie à part entière jusqu' en 1960, date de son indépendance.

4 juin 1964: signature d'accords sur les échanges commerciaux et culturels, les

transports aériens et routiers entre le Niger et l'Algérie.

3 avril 1965: décret n°65-122 portant ratification de l'accord entre la RADP et le Gouvernement de la République du Niger, relatif au transport aérien, signé à Alger le 3 juin 1964, JORA (43) 21 mai 1965= 536-538.

23 avril 1965: décret n°65-121 portant ratification de l'accord sur les échanges commerciaux entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Niger, signé à Alger le 3 juin 1964, JORA (JORA) 21 mai 1965= 534-36

14 avril 1966: ordonnance 66-83 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre la RADP et la République du Niger signé à Alger le 3 juin 1964, JORA (32), 22 avril 1966= 302.

27 août 1970: création d'un comité mixte algéro-nigérien de coopération.

27 juillet 1971: signature d'un accord créant une commission mixte algéro-nigérienne de coopération économique, culturelle, scientifique et technique.

22 septembre 1971: ordonnance n° 71-63 portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'une commission algéro-nigérienne pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique, signé à Alger le 27 juillet 1971, JORA (83), 12 octobre 1971= 1082-83.

9 février 1976: signature à Alger d'une convention commerciale et tarifaire algéro-nigérienne à long terme : franchises douanières, création d'une chambre de commerce mixte et d'une société mixte de commercialisation, ratifiée par ordonnance n° 76-37 du 20 avril 1976, JORA (40) 18 mai 1976= 512

1 septembre 1976: signature à Niamey d'un accord sur les transports routiers intéressant l'acheminement à travers le Niger des marchandises et matériels depuis l'Algérie jusqu'au Nigeria.

21 mars 1981: décret n°81-46 portant ouverture d'un poste consulaire de la RADP à Agades (Niger), JORA (12), 24 mars 1981= 212

5 janvier 1983: signature avec le Niger de la convention de bornage de la frontière entre les deux pays, longue de 900 kilomètres

21 mai 1983: loi 83-08 portant approbation de la convention relative au bornage de la frontière

entre la RADP et la République du Niger, signée à Alger le 5 janvier 1983, JORA (22), 31 mai 1983= 1025

28 mai 1983: décret n°83-379 portant ratification de la convention relative au bornage de la frontière entre l'Etat de la RADP et la République du Niger, signé à Alger le 5 janvier 1983, JORA (54), 27 décembre 1983= 3125-27.

10 décembre 1984: signature d'une convention de coopération en matière de formation professionnelle avec le Niger.

23 avril 1985: décret n°85-77 portant ratification de la convention relative à la coopération judiciaire entre la RADP et la République du Niger, signée à Niamey le 12 avril 1984, JORA (18), 14 avril 1985= 347-353.

21 février 1987: accord commercial avec le Niger

14 février 1988: arrêté interministériel du 14 février 1988 fixant les conditions et modalités d'importation et d'exportation des marchandises dans le cadre du commerce de troc frontalier avec le Niger, JORA (11), 6 mars 1988= 337.

12. Nigeria

La colonisation britannique commence en 1861 à Lagos pour s'étendre jusqu'au nord en 1900. Evolution constitutionnelle amène le pays à accéder à l'indépendance en 1960.

2 septembre 1968: établissement des relations diplomatiques au niveau des ambassades entre l'Algérie et le Nigeria.

26 mai 1972: l'Algérie et le Nigeria signent un accord de transport aérien.

25 juillet 1973: ordonnance n°73-35 du 25 juillet 1973, portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement militaire fédéral de la République du Nigeria relatif aux services aériens entre leurs pays respectifs et au delà signé à Lagos le 25 mai 1973, JORA (66), 17 août 1973= 750-54.

20 mars 1974: ordonnance n° 74-33, portant ratification de l'accord commercial entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement Fédéral Militaire de la République Fédérale du Nigeria, signé à Alger le 8 septembre 1973. JORA (38), 10 mai 1974= 414-16.

13 juillet 1987: signature à Alger d'un protocole d'accord de coopération algéro-nigérian portant notamment sur le renforcement des relations de coopération et d'amitié existant entre les deux pays et l'échange de magistrats et de documents juridiques.

13. Sénégal

Après un conflit anglo-français, le Sénégal devient sous control colonial français en 1814. Suite à l'évolution constitutionnelle, Il se voit accordé une autonomie au sein de la Communauté française en 1958 et décide de créer une fédération avec le Mali, qui n'a duré qu'une année. En 1960 il obtient son indépendance.

15 juillet 1963: à l'issue de son séjour à Alger le Ministre de l'Education Nationale du Sénégal signe avec son homologue algérien un accord culturel. Décret n°63-293 du 2 août 1963 portant publication de la convention algéro-sénégalaise du 17 juillet 1963. JORA (56) 13 août 1963= 798.

9 avril 1964: le premier ambassadeur du Sénégal, Mr Cissé présente ses lettres de créance à Ben Bella.

21 février 1967: signature à Alger d'un accord commercial algéro-sénégalais.

6 mars 1971: signature d'un accord commercial et création d'une chambre de commerce mixte algéro-sénégalaise.

9 septembre 1972 : accord économique et technique entre l'Algérie et le Sénégal portant sur les liaisons maritimes et augmentation des échanges commerciaux.

10 juillet 1974: signature à Dakar d'un accord aérien avec le Sénégal prévoyant l'ouverture d'une ligne directe Alger-Dakar en novembre qui suit.

11 juillet 1974: signature à Dakar avec le Sénégal d'une convention commerciale et tarifaire prévoyant la création d'une chambre de commerce mixte ainsi que d'une société de coopération commerciale, ratifiée par une ordonnance n° 74-79 du 21 août 1974 (72), 6 septembre 1974= 766-68

15 novembre 1974: ordonnance n°74-99 portant ratification de l'accord entre le gouvernement de

la RADP et le gouvernement de la République du Sénégal relatif au transport aérien, signé à Dakar le 10 juillet 1974. JORA (97) 3 décembre 1974= 99-1001.

21 avril 1975: l'APS signe un accord de collaboration et de coopération avec l'agence de presse sénégalaise: mise au point d'un programme pour 1975-76.

11 octobre 1981: commission de coopération algéro-sénégalaise: accords dans le domaine de l'agriculture et des transports.

28 mai 1983: décret 83-382 portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Sénégal, signé à Alger le 7 octobre 1981. JORA (23), 4 avril 1983= 1045-48.

28 mai 1983: décret 83-383 portant ratification de l'accord portant création d'une commission mixte algéro-sénégalaise de coopération, signé à Alger le 7 octobre 1981. JORA (23) 4 juin 1983= 1048-49.

13 décembre 1984: accord de coopération algéro-sénégalais en matière d'enseignement.

23 novembre 1986 : un protocole de coopération est signé à Alger entre l'Association d'Amitié Sénégal-Algérie et le Conseil Algérien d'Amitié et de solidarité avec les peuples.

20 janvier 1987: signature à Dakar d'un accord de coopération culturelle.

25 février 1987: signature à Dakar d'un accord de coopération en matière d'hydraulique et des forets.

14. Sierra Leone

La colonisation anglaise devient effective en 1807 sur la cote de la Sierra Leone avant d'établir un protectorat au nord en 1896. La colonie obtient son indépendance en 1963.

22 avril 1980: signature à Alger entre la RADP et la Sierra Leone d'un accord portant création d'un comité intergouvernemental mixte, d'un accord de coopération culturelle, d'un accord de coopération scientifique et technique, des documents et de projets en matière commerciale et de développement économique.

26 juillet 1980: décret n°80-186 portant ratification de l'accord de coopération scientifique et technique entre la RADP et le Gouvernement de la République de Sierra Leone, signé à Alger le 22 avril 1980, JORA (31) 29 juillet 1980 = 808.

26 juillet 1980: décret n° 80-188 relatif à la ratification de l'accord portant création d'un comité mixte algéro-sierra léonais pour la coopération économique, scientifique et culturelle et technique, signé à Alger le 22 avril 1980, JORA (31), 29 juillet 1980= 810-11.

26 juillet 1980: décret n° 80-187 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Sierra Leone, signé à Alger le 22 avril 1980, JORA (31), 29 juillet 1980= 809.

11 mars 1986: à la suite de la visite du président du Sierra Leone, un accord commercial est signé entre l'Algérie et la Sierra Leone.

15. Togo

Devenu colonie allemande entre 1894-1914, puis sous tutelle de la France et la Grande Bretagne entre 1922 et 1960. La région occidentale rejoint le Ghana et l'autre région obtient son indépendance en 1960.

14 juin 1963: reconnaissance du gouvernement togolais.

28 avril 1976: à Lomé signature d'accords algéro-togolais de coopération économique, culturelle, scientifique et technique.

27 juillet 1976: ordonnance n° 76-71 portant ratification de la convention de coopération économique, culturelle, scientifique et technique algéro-togolaise, signé à Lomé le 28 avril 1976 entre la RADP et le République Togolaise. JORA (71) 5 septembre 1976= 845

27 juillet 1976: ordonnance n° 76-70 portant ratification de l'accord commercial entre l'Algérie et le Togo signé à Lomé le 28 avril 1976, JORA (71) 5 septembre 1976 =844-5

18 décembre 1980: signature à Lomé entre le Togo et l'Algérie d'un accord portant sur la création de la commission mixte algéro-togolaise, d'un accord de coopération

scientifique et technique, d'un accord de coopération culturelle.

L'Algérie et Les pays d 'Afrique centrale entre 1962- 1987

1 Angola

Les portugais commencèrent la colonisation de l'Angola en 1482. En 1955 la colonie devint une province métropolitaine du Portugal et les citoyens se sont vus accordés les droits octroyés à la citoyenneté portugaise. Cependant des organisations nationalistes(MPLA) s'opposèrent au Portugal et l'Angola réussit à obtenir son indépendance en 1975.

16 août 1963: reconnaissance du gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil dirigé par Roberto Holden par le gouvernement algérien.

16 février 1976: Signature à Alger d 'un accord algéro-angolais de navigation aérienne.

23 mai 1977: le Ministère des Anciens Moudjahidines signe un protocole d'accord d'assistance avec le Secrétariat des Anciens Combattants angolais.

8 janvier 1981: signature à Alger d'un accord commercial entre l'Algérie et l'Angola. L'Algérie exportera vers l'Angola des textiles de la Sonitex, des chaussures de la Sonipeç, des conserves alimentaires, des produits pétroliers et du vin, en échange du café, bois du sisal et des peaux brutes.

7 mars 1981: signature à Luanda d'un protocole d'accord dans le domaine pétrolier. Les deux compagnies algériennes, (Sonatrach) et angolaise (la Sonangol) vont développer notamment l'échange des spécialistes et de techniciens.

29 juin 1981: signature à Alger d'un accord entre l'Algérie et l'Angola visant la création d'une commission mixte.

18 décembre 1982: décret 82-260 portant ratification de l'accord algéro-angolais relatif à l'établissement d'une commission mixte, signé à

Alger le 29 juin 1981. JORA (53) 18.12.1982 = 1767.

15 avril 1983: les deux gouvernements algérien et angolais signent à Luanda un accord de coopération économique scientifique, technique et culturel.

13 août 1983: décret 83-479 portant ratification de l'accord de coopération économique, scientifique et technique entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République d'Angola, signé à Luanda le 15 avril 1983. JORA (34), 18.6.1983 = 1371.

13 août 1983: décret 83-480 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre la RADP et la République d'Angola, signé à Luanda le 15 avril 1983. JORA (34), 16.8.1983 = 1372-73

2. Cameroun

Ancienne colonie allemande avant la fin de la première guerre mondiale, puis placée sous tutelle de la France et le Royaume Uni. Le Cameroun français accéda à l'indépendance le 1. janvier 1960 et fut rejoint par le Cameroun anglais en 1963 pour former la République fédérale du Cameroun jusqu'en 1972, date à laquelle elle fut renommée République Unie du Cameroun pour changer par la suite à la République du Cameroun en 1984. La langue française et la langue anglaise sont utilisées comme langue officielle.

21 décembre 1963: signature à Alger d'un accord de coopération culturelle entre l'Algérie et le Cameroun.

1 janvier 1964: le Cameroun et l'Algérie annoncent leur décision d'établir des relations diplomatiques.

11 juin 1966: décret n° 66-194 portant publication du protocole d'accord de coopération culturelle entre la RADP et la République Fédérale du Cameroun, signé à Alger le 21 décembre 1963. JORA (57), 5 juillet 1966= 646

11 mars 1967: signature d'un accord commercial à Alger entre la RADP et la République Fédérale du Cameroun. Cf. décret n°

67-64 du 14 avril 1967 portant publication de cet accord au JORA (33), 21 avril 1967= 315

27 juillet 1972: ordonnance du 27 juillet 1972 portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique entre la RADP et la République Fédérale du Cameroun, signé à Alger le 10 septembre 1971. JORA (66), 18 août 1972 = 840-41

10 septembre 1972: signature d'un protocole d'accord avec le Cameroun portant création d'une commission mixte économique, culturelle et scientifique.

20 avril 1973: le Ministre algérien du commerce, Mr. Yaker signe au Cameroun un accord commercial avec le Cameroun.

6 décembre 1974: ordonnance 74-108 du 6 décembre 1974 portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Cameroun, signé à Alger le 10 octobre 1974, JORA (1) du 3 janvier 1975= 2-3

8 mars 1975: l'Algérie accorde au Cameroun un prêt de plus de 2.5 millions de dollars imputé au fonds spécial algérien confié à la gestion de la BAD.

10 mai 1976: signature à Alger d'un protocole d'accord algéro-camerounais en matière sportive

3. Congo -Brazzaville

L'explorateur français De Brazza signe un traité d'amitié et de protection en 1882 avec le roi des Tekes à Mbé. En 1891 les territoires sont déclarés le Congo Français pour faire partie de l'Afrique Equatoriale française en 1910. Le Congo devient un territoire français d'outre mer en 1946, république en 1958 et obtient l'indépendance en 1960.

4 janvier 1964: L'Algérie et le Congo Brazzaville décident d'établir des relations diplomatiques au rang d'ambassadeur.

31 décembre 1968: signature d'un accord commercial avec le Congo Brazzaville prévoyant l'échange de vin algérien contre le sucre congolais.

8 septembre 1969: signature entre l'Algérie et le Congo Brazzaville de deux contrats : livraison de 100.000 hl de vin par l'Algérie et de 10.000 tonnes de sucre par le Congo.

8 juillet 1972: l'Algérie signe avec la République Démocratique du Congo deux accords de coopération économique, technique et scientifique.

16 septembre 1972: signature d'accords commerciaux entre l'Algérie et la République Démocratique du Congo, une chambre de commerce mixte sera installée à Brazzaville.

8 avril 1973: signature à Brazzaville d'un protocole avec le Congo pour les échanges économiques, culturels et techniques.

20 avril 1973: Le Ministre algérien du commerce signe au Congo un accord commercial, et un accord sur les transports aériens.

25 juillet 1973 : ordonnance du 25 juillet 1973 portant ratification de l'accord entre la RADP et la République Populaire du Congo relatif au transport aérien, signé le 8 août 1973 à Brazzaville. JORA (68), 24 août 1973= 785

30 août 1975: signature à Alger d'un protocole d'accord commercial avec la République du Congo.

7 février 1978: signature à Alger entre le FLN et le Parti Congolais du Travail d'un protocole d'accord.

5 octobre 1978 : signature d'un accord commercial avec le Congo.

15 juillet 1979: signature à Alger d'un accord de coopération économique et financière entre l'Algérie et le Congo.

27 février 1980: signature à Alger d'un accord de coopération culturelle et technique algéro-congolais : octroi de bourses d'études dans des universités algériennes aux étudiants congolais, impression de livres et organisation de stages d'imprimerie en Algérie, échanges

universitaires, aide substantielle en matière de beaux arts.

14 mai 1981: signature à Alger d'un accord de coopération agricole avec le Congo à la suite du séjour du 9 au 14 du Ministre de l'Agriculture et l'Elevage du Congo.

11 mars 1982: signature à Alger d'un protocole d'accord algéro congolais dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

12 mars 1982: signature à Alger d'un accord algéro-congolais pour la création d'une société mixte avec siège à Brazzaville, destinée à la production et à la transformation annuelle de 100.000 mètres cubes de bois.

31 mai 1982: signature à Alger avec le Congo d'un accord définissant le cadre de la coopération en matière d'information.

23 juin 1982: signature à Alger d'un accord de coopération entre l'APS et l'Agence Congolaise d'Information.

20 janvier 1988: visite du Premier Ministre du Congo: accords de coopération commerciale et culturelle.

4. Congo Léopoldville – (Zaire)

En 1884 le territoire est reconnu par les puissances européennes comme étant L'Etat Libre du Congo sous le contrôle du roi Léopold II de Belgique. Il devient une colonie belge en 1908, et à la suite des mouvements de protestation dans les années 1950, le Congo accède à la souveraineté nationale en 1960; en 1971, le pays est rebaptisé Zaire.

27 mai 1964: signature d'un accord aérien avec le Congo Léopoldville.

9 mars 1967: El Moudjahid publie un message du général Mobutu au président Boumediene soulignant que le moment est venu de normaliser les rapports entre l'Algérie et le Congo Kinshasa.

15 septembre 1975: signature à Alger d'un protocole d'accord de coopération économique et commerciale avec le Zaire.

20 mai 1978: rupture des relations diplomatiques avec le Zaïre.

5. Gabon

Sous contrôle français en 1866, entre 1889 et 1904, le Gabon fut rattaché au Congo français faisant partie de l'Afrique française équatoriale. Il devient un territoire français d'outre mer en 1946, et obtient son indépendance en 1960.

8 septembre 1973: l'Algérie et le Gabon décident d'établir des relations diplomatiques.

9 mai 1974: signature d'un accord cadre de coopération et d'un accord relatif à la création d'une commission mixte pour la coopération économique, culturelle et technique.

10 juin 1974: ordonnance 74-60, portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, culturelle, scientifique et technique, entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République Gabonaise, signé à Alger le 9 mai 1974. JORA (53) 2 juillet 1974= 590-91

18 décembre 1981: décret 82-461 portant ratification de l'accord commercial entre la RADP et la République Gabonaise signé à Alger le 23 juin 1981. JORA (53), 18 décembre 1982= 1768-70

4 juin 1987: un accord algéro-gabonais est signé à Alger. Il porte sur la création d'entreprises spécialisées dans l'importation du bois et sa transformation, et la réalisation d'usines pour la manufacture des chaussures ainsi que d'autres projets relevant des secteurs de l'énergie et des transports.

6. Sao Tomé et Príncipe

Deux petites îles situées dans le Golfe de la Guinée, au sud du Nigéria et l'ouest du Gabon. Ancienne colonie portugaise devenue indépendante en 1975.

20 mars 1982: signature avec Sao Tome et Principe de trois accords de coopération portant

sur la coopération scientifique et technique et la constitution d'une commission mixte.

19 mars 1983: décret 83-197 portant ratification de l'accord de coopération scientifique et technique entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République Démocratique de Sao Tome et Principe, signé à Alger le 20 mars 1982. JORA (12) 22 mars 1983= 534-35.

19 mars 1983: décret 83-198 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Sao Tome et Principe, signé à Alger le 20 mars 1982, JORA (12) 22 mars 1983= 535-37.

19 mars 1983: décret 83-199 portant ratification de l'accord portant création d'un comité algéro-saotoméen pour la coopération économique, scientifique, culturelle et technique, signé à Alger le 20 mars 1982., JORA (12) 22 mars 1983= 537-38.

7. Tchad

En 1890, la grande partie des royaumes au centre du Tchad étaient sous le contrôle du roi du Soudan, qui fut battu par les français en 1900. Le Tchad devient partie de l'Afrique Equatoriale française en 1906, puis une colonie sous administration française en 1920, et 26 ans plus tard, un territoire français d'outre-mer. L'évolution politique interne mène à l'indépendance en 1960.

12 octobre 1981: visite du président Goukouni Weddeye: création d'une commission mixte.

L'Algérie et Les pays d 'Afrique orientale entre 1962- 1987

1. Burundi

Ancienne possession allemande entre 1890 et 1923, puis placée sous mandat belge pour composer plus tard la colonie Ruanda-Urundi. Le Burundi accède à l'indépendance en 1962.

21 avril 1973: Le gouvernement algérien et celui du Burundi signent à Alger un accord de coopération économique, technique et culturelle.

5 juin 1973: Ordonnance 73-24 du 5 juin 1973 portant ratification de l'accord de coopération économique, technique et culturelle entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Burundi, signé à Alger le 21 avril 1973. JORA (52) 29-6-1973 = 582-83

24 décembre 1982: signature d'un accord de coopération entre l'Algérie et le Burundi dans les domaines économique et commercial, et d'un procès verbal d'accord sur les travaux de la commission mixte pour la coopération dans les domaines économique, technique et culturel.

31 mars 1983: signature avec le Burundi d'un protocole d'accord de coopération en matière d'information.

25 juin 1983: décret portant ratification de l'accord commercial entre la RADP et la République du Burundi, fait à Alger le 15 décembre 1982. JORA (27), du 28.juin 1983=1167-68.

2. Comores (Iles)

Situées au nord-ouest de Madagascar, les Iles Comores furent habitées par la Arabes au 16^{ième} siècle. En 1841 le sultan vendit les Iles aux français et l'archipel devint protectorat français en 1886. Entre 1912 et 1946, elles étaient administrées à partir de la colonie française de Madagascar. En 1968 un régime d'autonomie interne y fut établi. En 1975, le gouvernement territorial déclara unilatéralement son indépendance.

8 mai 1976: signature à Moroni de deux accords de coopération scientifique et technique, culturelle entre l'Algérie et les Comores.

16 juillet 1976: décret 76-117 portant publication de l'accord de coopération culturelle entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement des Comores, signé à Moroni le 8 mai 1976. JORA (66) 17 août 1976= 805

16 juillet 1976: décret 76-118 portant publication de l'accord de coopération technique entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement des Comores, signé à Moroni le 8 mai 1976 JORA (66) 17 août 1976= 805

3. Ethiopie

Seul territoire africain non colonisé, il fut cependant envahi par l'Italie en 1936 jusqu'à 1942 lorsque le pays fut reconnu comme un état indépendant par un accord anglo-éthiopien.

28 février 1962: le gouvernement éthiopien reconnaît « de facto » le GPRA.

8 juin 1981: signature à Addis-Abeba d'un accord commercial avec l'Ethiopie aux termes duquel l'Algérie lui fournira des produits industriels échange des produits agricoles, notamment du café.

18 décembre 1982: décret 82-459 portant ratification de l'accord commercial entre la RADP et le gouvernement militaire provisoire de l'Ethiopie Socialiste, signé à Addis-Abeba le 8 juin 1981. JORA (53), 18 décembre 1981= 1765

21 avril 1984: décret 84-86 portant ratification de l'accord de coopération économique, technique et culturelle entre la RADP et l'Ethiopie Socialiste, signé à Addis-Abeba le 22 février 1984. JORA (17) 24 avril 1984= 382

4. Madagascar

Un traité de protection en 1894 mène à l'institution d'un protectorat français en 1895; 11 années plus tard 1896 le protectorat change de statut et devient une colonie. Dans le référendum de 1958, le Madagascar vote pour devenir une république autonome au sein de la Communauté Africaine Française, et obtient son indépendance en 1960.

15 juin 1964: un communiqué algéro-malgache annonce l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et Madagascar.

3 février 1975: signature à Alger d'un accord cadre de coopération culturelle algéro-malgache. Il concerne l'enseignement, l'information, la culture et la jeunesse.

25 mars 1976: ordonnance n° 76-22 ratifiant l'accord algéro-malgache de coopération culturelle du 3 février 1975 signé à Alger entre le gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République Malgache. JORA (31) 16 avril 1976= 412.

6 août 1976: paraphe à Tananarive de projets d'accords de coopération et de commerce algéro

malgaches, établissement d'une commission mixte intergouvernementale, liste de produits à échanger.

27 septembre 1978: signature d'un protocole visant à appliquer les termes de l'accord commercial à long terme existant entre l'Algérie et Madagascar.

15 février 1979: don algérien de 100 tracteurs agricoles à la République de Madagascar.

4 novembre 1979: signature à Alger d'un accord algéro-malgache de coopération économique qui entre dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de solidarité militante liant les deux pays.

21 novembre 1984: signature à Alger d'un accord aérien algéro-malgache.

8 décembre 1984: décret 84-374 portant ratification de l'accord relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, scientifique, technique et culturelle entre la RADP et la République Démocratique de Madagascar, fait à Antananarivo le 25 janvier 1978. JORA (65) le 12 décembre 1984=1445-6

5. Mozambique

Sous contrôle portugais depuis le 16^{ième} siècle, le Mozambique connaît une lutte armée dans les années 1960 qui le conduit à l'indépendance en 1975.

11 septembre 1980: signature entre l'Algérie et le Mozambique d'un accord cadre de coopération économique prévoyant la création d'une commission mixte et d'un accord de coopération technique.

21 janvier 1981: décret 81-06 portant ratification de l'accord général de coopération entre la RADP et la République du Mozambique, fait à Alger le 11 septembre 1980. JORA (4) 27 janvier 1981= 42-3

10 août 1981: signature d'accord de coopération entre l'Algérie et le Mozambique en matière de construction mécanique et de minéralogie.

30 octobre 1982: signature avec le Mozambique de documents définitifs portant création de la société mixte algéro-mozambicaine d'exploitation, de transformation et de commercialisation du bois et produits dérivés.

23 juin 1987: un accord algéro-mozambicain en matière d'enseignement supérieur est signé à Maputo.

6. Ouganda

La Grande Bretagne déclare le royaume du Baganda en 1893 comme protectorat étendu en 1896 à tout l'Ouganda. En 1962, une constitution accorde l'indépendance au pays.

9 octobre 1976: signature d'un accord commercial à long terme valable pour trois ans, entre le Ministre algérien du Commerce et son homologue ougandais, et au terme duquel l'Algérie importera plusieurs produits ougandais, notamment coton, thé, café, maïs, peaux, cuir, et tabac, et exportera entre autres des produits alimentaires, pharmaceutiques, pétroliers, miniers, chimiques, etc.

30 avril 1987: commission mixte ; accord cadre commercial et contrat de livraison de télé et radio algériennes.

8 septembre 1987: décret 87-206 du 8 septembre portant ratification de l'accord entre le Gouvernement de la RADP et le Gouvernement de la République de l'Ouganda pour la création d'une commission mixte de coopération, signé à Alger le 9 novembre 1986. JORA (37), 9 septembre 1987= 922-23.

7. Rwanda

Il est annexé à l'Afrique de l'Est sous contrôle Allemand par le traité de Berlin en 1885, puis placé sous la tutelle (mandat) de la Belgique après la première guerre mondiale comme territoire du Ruanda-Urundi. En 1961, la monarchie locale est abolie et le pays devint indépendant une année plus tard, en 1962.

25 novembre 1975: établissement des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs avec le Rwanda.

Mars 1982: accord de coopération avec le Rwanda.

2 avril 1983: signature avec le Rwanda d'un protocole d'accord de coopération en matière d'information.

25 février 1984: décret 84-47 portant ratification de l'accord commercial entre la RADP et la République Ruandaise, signé à Alger le 15 novembre 1983. JORA (9), 28 février 1984= 180-81.

8. Les Seychelles

Des îles situées dans l'Océan Indien au nord du Madagascar, initialement sous contrôle français, puis anglais par le Traité de Paris de 1814. En 1903, les Seychelles deviennent une colonie britannique. A la suite de la conférence de Londres en 1976, les Seychelles accèdent à l'indépendance.

26 janvier 1980: signature à Alger d'un accord cadre de coopération économique et culturelle entre l'Algérie et les Seychelles.

17 mai 1981: signature d'une convention de coopération financière avec les Seychelles.

14 mai 1984: signature à Alger avec les Seychelles d'un accord de coopération économique, scientifique technique et culturel, et création d'une commission mixte, ratifié par décret n° 84-261 le 8 septembre 1984, JORA (38), 9 septembre 1984 : 958-60

9. Tanzanie

La République Unie de Tanzanie est née de la fusion entre la Tanganyika et le Zanzibar en 1964. La Tanganyika était une colonie allemande entre 1885 et 1914 pour devenir sous la tutelle de la Ligue des Nations puis territoire sous contrôle britannique après la deuxième guerre mondiale. Quant au Zanzibar, il devient un protectorat britannique en 1890 cependant géré par un roi arabe. La première obtient l'indépendance en 1961 et la deuxième en 1963.

5 février 1964: reconnaissance officielle par l'Algérie du nouveau gouvernement de la République Populaire de Zanzibar.

1 février 1978: signature d'un protocole d'accord à long terme pour échange d'articles et produits divers avec la Tanzanie.

24 octobre 1978: signature à Alger d'un accord commercial concernant divers échanges de produits alimentaires, miniers, textiles avec la Tanzanie.

4 septembre 1981: signature à Alger d'un accord commercial avec la Tanzanie.

26 mars 1983: décret n° 83-204 portant ratification de l'accord portant création d'un comité mixte algéro-tanzanien pour la coopération économique, scientifique, culturelle et technique, signé à Dar Es Salam le 17 avril 1981, JORA (13), 29 mars 1983 = 572-73

10. Zambie

17 juin 1981: signature à Alger d'un accord de coopération commerciale entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Zambie.

8 avril 1983: visite du président de Zambie, K. Kaunda, et création d'une commission mixte.

28 mai 1983: décret n°83-358 portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République de Zambie, signé à Alger le 17 juin 1981. JORA (24) 7 juin 1983 = 1059-61.

12 janvier 1986: visite du ministre des affaires étrangères en Zambie : signature d'un accord portant création de la commission mixte algéro-zambienne.

11. Zimbabwe

La Compagnie britannique de l'Afrique du Sud de Cecil Rhodes, obtient des concessions à la fin du 19ième siècle, et impose son diktat sur les tribus locales jusqu'au référendum de 1922 permettant aux blancs d'avoir leur propre gouvernement au lieu de s'intégrer avec l'Afrique du Sud. En 1923, la colonie de la Rhodésie est annexée au Royaume Uni. En 1980, l'indépendance est acquise.

1 avril 1981: signature à Salisbury d'un accord portant création d'une commission mixte pour la coopération entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Zimbabwe.

23 avril 1983: décret n°83-266 portant ratification de l'accord portant création d'une commission mixte pour la coopération entre le gouvernement de la RADP et le gouvernement de la République du Zimbabwe, signé à Salisbury le 1 avril 1981. JORA (17), 26 avril 1983 =754-55.

28 janvier 1986: décret n°86-15 portant création de la représentation de l'Agence Nationale de Presse Algérie et Presse Service au Zimbabwe, JORA (4) 29 janvier 1986= 45-6.

30 avril 1987: commission mixte : accord cadre commercial et contrat de livraison de radio et télévision algériennes.

L'Algérie et Les pays du Sud Africain entre 1962- 1987

1. Botswana

Ancien protectorat britannique du Bechuanaland depuis 1885, le Botswana accède à l'indépendance en 1966.

4 juin 1982: Le journal '*Marchés Tropicaux*' révèle le don fait par l'Algérie au Botswana: offre de 2 millions de dollars pour l'achat du pétrole algérien dans le but de réduire ses difficultés d'approvisionnement.

2. Lesotho

Il devient un protectorat britannique du Basutoland en 1868, et reste sous le contrôle colonial britannique jusqu' à son indépendance en 1966.

23 juillet 1979: l'Algérie fournira au Lesotho 50.000 tonnes de pétrole au tarif normal décidé par l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole.

Tableau I: pays d'Afrique sous le régime colonial, leur indépendance et langues officielles

Pays	Colon	Ind	Langue		Pays	Colon	Ind	Langue
1. Algérie	Fr	1962	Ar-Fr		30. Centre Afrique	Fr	1960	Fr-L
2. Mauritanie	Fr	1960	Ar-FR		31. Gabon	Fr	1960	Fr
3. Sahara Oc	Esp		Ar- Esp		32. Zaïre	Bel	1960	Fr-L
4. Maroc	Fr	1956	Ar-Fr		33. Burundi	Bel	1962	Fr
5. Tunisie	Fr	1956	Ar-Fr		34. Rwanda	Bel	1962	Fr-L
6. Libye	Fr-GB	1951	Ar-En					
7. Egypte	GB	1922	Ar-En		35. Ethiopie	Italie		En-L
8. Soudan	GB	1956	Ar-		36. Erythrée	Ethiopie	1993	Ar-Fr-L
9. Djibouti	Fr	1977	Ar-Fr		37. Somalie	GB	1960	Ar-En-L
					38. Ouganda	GB	1962	En-L
10. Niger	Fr	1960	Fr-L		39. Kenya	GB	1963	En-L
11. Mali	Fr	1960	Fr-L		40. Tanzanie	GB	1961	En-L
12. Sénégal	Fr	1960	Fr-L					
13. Guinée	Fr	1958	Fr-L		41. Angola	Port	1975	Port
14. Cote d'Ivoire	Fr	1960	Fr-L		42. Mozambique	Port	1975	Port
15. Burkina Faso*	Fr	1960	Fr		43. Zambia	GB-Af. S	1964	En-L
16. Togo	Fr	1960	FR-L		44. Malawi	GB	1964	En-L
17. Benin	Fr	1960	Fr		45. Swaziland	GB	1968	En
18. Cameroun**	Fr-GB	1960	Fr-En		46. Lesotho	GB	1966	En-L
19. Gambie	GB	1965	En		47. Zimbabwe	GB	1980	En-L
20. Ghana	GB	1957	En-L		48. Botswana	GB	1966	En
21. Sierra Leone	GB	1961	En-L		49. Namibie	Af. S	1990	En-L
22. Nigeria	GB	1960	En-L		50. Afrique- Sud	GB	1910	L- En
23. Liberia	USA	1847	En-L		51. Madagascar	Fr	1960	Fr-L
24. Guinée Equat	Esp	1968	Esp-L		52. Maurice	Fr	1968	En-Fr
25. Cap Vert	Port	1975	Port		53. Seychelles	GB-Fr	1976	En-Fr
26. Guinée Bissau	Port	1974	Port-L		54. Comores	Fr	1975	Ar-Fr
27. Sao Tomé	Port	1975	Port					
28. Tchad	Fr	1960	Fr-Ar-L					
29. Congo	Fr	1960	Fr-L					

Ind= indépendance**Colon:** pays colonisateurColonisateur:**Af. S:** Afrique du Sud**Bel:** Belgique**Esp:** Espagne**Fr:** France**GB:** Grande Bretagne**Port:** Portugal*Burkina Faso précédemment connu en tant que Haute Volta/ Benin connu **avant** comme Dahomey**** Cameroun britannique devenu indépendant en 1961 et sous mandat français en 1960**Langues:**Ar:** l'Arabe**En:** l'Anglais**Fr:** le Français**Esp:** L'espagnol**Port:** le Portugais**L:**

langue locale

Tableau II Indépendance et coups d'état par pays jusqu'en 1988

Pays	Indép	Coups d'état			Indép	Coups d'état
				28. Tchad	1960	1975/ 1979/ 1982
1. Algérie	1962	1965		29. Congo (Rép)	1960	1960/ 63/ 67/ 77/ 79
2. Mauritanie	1960	1978/ 1979/ 1984/		30. Centre Afr	1960	1966/ 1979/ 1981
3. Sahara Oc				31. Gabon	1960	1964
4. Maroc	1956	1972		32. Zaïre	1960	1964/ 1965/
5. Tunisie	1956	1987		33. Burundi	1962	1966/ 1976/ 1987
6. Libye	1951	1969		34. Rwanda	1962	1961/ 1973
7. Egypte	1922	1952				
8. Soudan	1956	1958/ 69/ 71/ 85/ 86/ 89/		35. Ethiopie		1974/ 1977
9. Djibouti	1977			36. Erythrée	1993	
				37. Somalie	1960	1969
10. Niger	1960	1974		38. Ouganda-	1962	1966/ 1971/ 1979/ 1985
11. Mali	1960	1968		39. Kenya	1963	
12. Sénégal	1960			40. Tanzanie	1961	1964
13. Guinée	1958	1984				
14. Cote d'Ivoire	1960			41. Angola	1975	
15. Burkina Faso*	1960	1966/ 80/ 82/ 83/ 87/		42. Mozambique	1975	
16. Togo	1960	1963/ 1967		43. Zambia	1964	
17. Benin	1960	1963/ 65/ 67/70/ 72/		44. Malawi	1964	
18. Cameroun**	1960			45. Swaziland	1968	
19. Gambie	1965			46. Lesotho	1966	1967/ 1970
20. Ghana	1957	1966/ 70/ 72/ 78/ 79/ 81/		47. Zimbabwe	1980	
21. Sierra Leone	1961	1967/ 1968		48. Botswana	1966	
22. Nigeria	1960	1966/ 75/ 76/ 83/ 85/		49. Namibie	1990	
23. Liberia	1847	1980		50. Afrique- Sud	1910	
24. Guinée Equat	1968	1979		51. Madagascar	1960	
25. Cap Vert	1975			52. Maurice	1968	
26. Guinée B	1974	1980		53. Seychelles	1976	
27. Sao Tomé	1975			54. Comores	1975	1975/ 1976/ 1978/

*Précédemment le Burkina Faso était connu en tant que Haute Volta et le Benin en tant que le Dahomey

**le Cameroun britannique devint indépendant en 1961 et la partie Camerounaise sous mandat français devint indépendante en 1960

Tableau III: Récapitulatif des accords par région entre l'Algérie et les pays d'Afrique

Région	pays	accords	Total par région
Afrique occidentale francophone	8	92	
Afrique occidentale anglophone	5	17	
Afrique occidentale lusophone	2	11	120
Afrique centrale francophone	5	33	
Afrique centrale lusophone	2	10	43
Afrique orientale francophone	5	17	
Afrique orientale anglophone	5	16	
Afrique orientale lusophone	1	4	37
Sud Africain anglophone	2	2	2
TOTAL			202

NB: un accord peut contenir un ou plusieurs domaines

Tableau IV : Récapitulatif des domaines d'échange entre l'Algérie et les pays de l'Afrique sub-saharienne entre 1962 et 1988

domaines	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	total
commerce		2	2	1	1	3	1	2	1	2	2	4	3	3	5		6	3	2	5	1	1			1	3	2	56
finance		1	1			1		1	1	1			1	2				2		2	1							14
économie			1						1	1	4	3	1	1	2			3	4	2	2	1	2					28
douanes-tarif													1	1														2
agriculture															1			1	1	2						1	6	
pêche														1							1					1	3	
industrie																		1		1	2					1	5	
énergie-mines					1								1					2		1	1					1	7	
transport		3	2			1					3	1	2	2	3			2		2			1			2	24	
technique											3	3	1		2			2	6	2	1	1	2				23	
science		1								1	3	1	1		3			2	3	2	2	1	1			1	22	
télécom									1					1		1											3	
éducation													1	1				1	1		1	1				1	7	
formation prof															1			1	1		1	1					5	
presse													1								1				1		3	
information					1								2				1				2	2					8	
culture		3	2			1			1	1	4	1		4			1	1	5	2	2	1	2			1	1	33
santé													1	1							1						3	
social														1													1	

domaines	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	total
sport															2													2
jeunesse														1	1													2
judiciaire																						1	1			1	3	
police											1																	1
politique	1	2	5	1		2	1				1	1	1	1			2		1	3		2				1	25	
comité mixte			1						1	2	3	1	2		3			1	3	6	3	1	1		2		30	
TOTAL	1	12	14	2	1	10	2	3	4	9	21	18	16	17	30	1	10	22	27	30	22	11	12		5	13	3	314

NB: un domaine peut faire l'objet d'un accord particulier ou faire partie d'un accord comprenant plusieurs domaines.

domaines	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	total
commerce		2	2	1	1	3	1	2	1	2	2	4	3	3	5		6	3	2	5	1	1			1	3	2	56
culture		3	2			1				1	1	4	1		4		1	1	5	2	2	1	2			1	1	33
comité mixte			1						1	2	3	1	2		3			1	3	6	3	1	1		2		30	
économie			1						1	1	4	3	1	1	2			3	4	2	2	1	2				28	
politique	1	2	5	1		2	1				1	1	1	1			2		1	3		2			1		25	
transport		3	2			1					3	1	2	2	3			2		2				1		2	24	
technique											3	3	1		2			2	6	2	1	1	2				23	
science		1								1	3	1	1		3			2	3	2	2	1	1			1	22	
finance		1	1			1		1	1	1			1	2				2		2	1						14	
information						1								2			1				2	2					8	
éducation													1	1				1	1		1		1			1	7	
énergie-mines						1							1					2		1	1					1	7	
agriculture														1				1	1	2						1	6	
formation profess														1				1	1		1	1					5	
industrie																		1		1	2					1	5	
presse														1							1				1		3	
télécommunications										1				1		1											3	
pêche														1							1					1	3	
judiciaire																						1	1			1	3	
santé														1	1						1						3	
douanes-tarifs													1		1												2	
jeunesse														1	1												2	
sport															2												2	
police											1																1	
social															1												1	
TOTAL	1	12	14	2	1	10	2	3	4	9	21	18	16	17	30	1	9	22	26	30	22	11	12		5	13	3	314

Tableau IV –a Domaines des échanges entre l'Algérie et les pays africains entre 1962 et 1988

domaines	Benin	Burkin	Cote Ivoire	Guinée	Mali	Niger	Sénégal
Commerce	76/79		65/66/78/80	64/69/70/71/72	63/63/67/	64/76/87/88	67/71/74/81
Finances				64/69/71/	63/67/70/74/81		
Economie	76/79		81	72	64/70/73	71	72
Douanes/Tari						76	74
Agriculture	80						81/87
Pêche							
industrie							87
Mines					67		
Transport	74/79		67	72	63/63/75/81/87	64/76	74/81
Technique	79/80		81	72	73		72
Scientifique	76/79		81	72	63/73/87	71	
Télécom					75	71	
Education				74			84
Formation pf	80					84	
Presse			75				
Information				67	78		75
Culture	76/79	76	81	64/67/72/	63/73/78	64/71	63/87
Santé							
Social							
Sport					76		
Jeunesse					76		
Judiciaire					83	84	
Police				72			
Politique	80	67	65/81		81/83	81/83	64/86
Comité mixte	74/76		81	72	73	70/71/76	71/81

Burkin: Burkina Faso

Les chiffres indiquent les années: 81 veut dire 1981, 67/87 veut dire en 1967 et en 1987

Tableau IV- b Domaines des échanges entre l'Algérie et les pays africains entre 1962-88

domaines	Togo	Ghana	Gambie	Libéria	Nigéria	Sierra L	Guinée B
Commerce	76	72/74	78	73/79	73	80/86	75
Finances				79			75
Economie	76		80			80	
Douanes							
Agriculture				79			76
Pêche							75/82/87
industrie				79			
Mines		74		79			82
Transport		63		79	72		75
Technique	76/80		80	79		80	
Scientifique	76/80		80	79		80	
Télécom							77
Education				79			
Formation pf				79			82
Presse							
Information							82
Culture	76/80		80			80	
Santé							82
Social							
Sport							
Jeunesse							
Judiciaire					87		
Police							
Politique	63	71			68		73
Comité mixte	80	81		79		80	82

Guinée B: Guinée Bissau

Sierra L: Sierra Leone

Les chiffres indiquent les années: 81 veut dire 1981, 67/87 veut dire en 1967 et en 1987

Tableau IV- c Domaines des échanges entre l'Algérie et pays africaines entre 1962 et 1988

domaines	Cap Vert	Cameroun	Tchad	Sao T-P	Guinée E	Gabon	Congo
Commerce		67/73/74				81	68/69/73/75/ 78/88
Finances		75					79
Economie		72		82		74	73/72/79
Douanes							
Agriculture							81
Pêche							
Industrie							82
Mines						87	
Transport	76	72				87	73
Technique				82		74	72/73/80
Scientifique		72		82		74	72
Télécom							
Education							80/82
Formation pF	76						
Presse							82
Information							82
Culture		63/72		82		74	73/80/88
Santé	76						
Social	76						
Sport		76					
Jeunesse							
Judiciaire							
Police							
Politique		64				74	64/78
Comité mixte	82	72	81	82		74	72

Sao T-P: Sao Tomé et Principe

Guinée E: Guinée Equatoriale

Les chiffres indiquent les années: 81 veut dire 1981, 67/87 veut dire en 1967 et en 1987

Tableau IV- d Domaines des échanges entre l'Algérie et pays africains entre 1962 et 1988

domaines	Zaire	Angola	Burundi	Rwanda	Madagascar	Seychelles	Comores
Commerce	75	81	82	83	76/78		
Finances						81	
Economie	75	83	73/82		79	80/84	
Douanes							
Agriculture							
Pêche							
Industrie							
Mines-énergie		81			79		
Transport	64	76			84		
Technique		83	73			84	76
Scientifique		83	82			84	76
Télécom							
Education					75		
Formation pf							
Presse							
Information			83	83	75		
Culture		83	73/82			80/84	76
Santé					75		
Social							
Sport							
Jeunesse					75		
Judiciaire							
Police							
Politique	67/78	63		75	64		
Comité mixte		81		82	76	84	

Les chiffres indiquent les années: 81 veut dire 1981, 76/78 veut dire en 1976 et en 1978

Tableau IV- e Domaines des échanges entre l'Algérie et pays africains entre 1962 et 1988

domaines	Moza	Ethiopie	Ouganda	Tanzanie	Zambie	Zimbabwe	Lesotho	Botswana
Commerce		81	76/87	78/78/81	81	87	79	
Finances								82
Economie	80	84		81				
Douanes								
Agriculture								
Pêche								
industrie	81/82							
Mines								
Transport								
Technique	80	84		81				
Scientifique				81				
Télécom								
Education	87							
Formation p								
Presse						86		
Information								
Culture		84		81				
Santé								
Social								
Sport								
Jeunesse								
Judiciaire								
Police								
Politique		62		64				
Comité mixte	80		86		83/86	81		

Moza: Mozambique

Les chiffres indiquent les années: 81 veut dire 1981, 76/87 veut dire en 1976 et en 1987
78/78/81: en 1978 deux fois et en 1981